

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT QUATRE****Le 18 juillet 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 11 juillet 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, Mme BORY Annie, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme PEYRARD Emilie, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. AUBRET Alain, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

30

Nombre de votants : 36

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. HERTZOG Etienne, M. LOMBARD Jean Marc remplacé par Mme BORY Annie, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme remplacé par Mme PEYRARD Emilie, M. JARSAILLON Philippe, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCASSE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : M. MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine à Mme LEBLANC Florence, M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, M. HERTZOG Etienne à M. BERTHELIER Bruno, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. AUBRET Alain, M. DESCASSE Guillaume à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : M. MOULIN Bernard, (Vougy).

N°2024/N°121**OBJET : PISCINE INTERCOMMUNALE - AVENANT N°1 - MISSION
ORDONNANCEMENT, PILOTAGE, ET COORDINATION (OPC)**

M. René VALORGE, Président, rappelle que la collectivité a conclu un marché de travaux relatif à la construction d'une piscine intercommunale, notifié le 3 juillet 2023, divisé en 20 lots pour un montant global de 9 097 564.45 € HT.

La mission OPC pour la construction de la piscine intercommunale a été confiée à la société RECIPROK - sise 24 avenue Joannès Masset 69 009 LYON (initialement nommée R-AGENCE) par notification en date du 27 juin 2022.

Dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire, et par jugement 2 avril 2024, le Tribunal de Commerce de Lyon a arrêté la cession de la société RECIPROK au profit de la société NERIA INGENIERIE.

Considérant l'article R 2194-6 du Code de la Commande Publique, qui permet la cession d'un contrat au profit d'un nouveau titulaire notamment lorsqu'elle intervient à la suite d'une opération de restructuration de la société (RECIPROK), et notamment du rachat de cette dernière - par NERIA INGENIERIE - qui remplit les critères de sélection initialement établis, sans entrainer d'autres modifications substantielles du marché.

Le Président propose le présent avenant qui a pour objet de transférer la mission OPC pour la construction de la piscine intercommunale à la société NERIA INGENIERIE, du groupe PROMETHEA. Toutes les conditions d'exécution sont inchangées. Pas d'incidence financière sur le contrat.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- autorise le Président à signer l'avenant n°1 de transfert avec la société NERIA INGENIERIE pour la mission OPC de la construction d'une piscine intercommunale sport et loisirs – Charlieu.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Vougy
M. Bernard MOULIN



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240718-2024-121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2024
Publication : 25/07/2024